



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)
50,00		3,05

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution (montants versés à votre gestionnaire de réseau)						TAXES GAZ NATUREL (fixées par les autorités publiques)	
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur (€ / an)	Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)	
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)		Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	
GASELWEST	16,52	2,42	72,72	1,29	5,90	Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 C
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	13,65	2,02	85,32	0,59	5,90		
IMEWO	17,64	2,55	98,98	0,93	5,90		
FLUVIUS LIMBURG	13,79	1,69	51,03	0,96	5,24		
FLUVIUS WEST	7,50	2,78	85,97	1,21	5,24		
INTERGEM	13,33	1,97	64,38	0,96	5,90		
FLUVIUS ANTWERPEN (IVEG)	15,83	2,14	81,26	0,83	5,24		
IVEKA	13,21	1,92	70,95	0,77	5,90		
IVERLEK	16,04	2,34	79,98	1,05	5,90		
ORES (Brabant Wallon)	29,66	3,99	123,99	1,72	-		
ORES (Hainaut gaz)	28,64	4,50	117,65	2,19	-		
ORES (Luxembourg)	26,08	3,36	101,74	1,46	-		
ORES (Mouscron)	25,89	3,55	100,62	1,73	-		
ORES (Namur)	30,07	4,32	126,48	1,91	-		
SIBELGAS	18,02	2,67	99,93	1,04	5,90		
TECTEO (ALG)	31,82	3,39	112,29	1,78	-		
						Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)	
						Cotisation sur l'énergie	0,12073
						Cotisation fédérale ⁽¹⁾	0,07512
						FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)	
						Pour l'année 2020, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,182 Ccent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com .	

Eneco Gaz Naturel Plus est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant les 3 premières années. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

(1) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012004 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er avril 2020 au 30 avril 2020 inclus. / BC_032_012004_FR_ENECO_GAS_PLUS